



## Avenant n°1 à la convention de délégation de gestion

Entre

**La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)**

Adresse : 95 avenue de France 75013 PARIS CEDEX

Représentée par Thibaut DE SAINT POL, directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Ci-après dénommée « le délégant » ;

Et

**La direction interministérielle du numérique (DINUM)**

Adresse : 20 avenue de Ségur – TSA 30 719 75 334 PARIS Cedex 07,

Représentée par Stéphanie SCHAER, directrice interministérielle du numérique,

Ci-après dénommée « le délégataire » ;

\*\*\*

### ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'apporter des modifications à la convention de délégation de gestion signée entre la DJEPVA et la DINUM le 19 octobre 2023.

### ARTICLE 2 : MODIFICATIONS APPORTÉES

Les articles suivants sont modifiés comme suit :

#### Article 5 : Exécution financière de la délégation

Dès la signature de la présente annexe, le délégant met à disposition du délégataire un financement de 66 000 € en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) destiné à prendre en charge les prestations relatives à l'intervention d'un coach, au titre du marché porté par la DINUM pour l'année 2024 jusqu'au 30 septembre 2024.

Crédits mis à disposition de la DINUM en délégation par la DJEPVA		
	AE	CP
2024	66 000 euros	66 000 euros

Le délégant fournit en temps utile tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa délégation, notamment les références d'imputation de la dépense et tout élément relatif à la certification du service fait.

<b>Références Chorus :</b>	
<b>Axe ministériel 1</b>	<b>NA</b>
<b>Domaine fonctionnel :</b>	<b>0163-01</b>
<b>Centre financier :</b>	<b>0163-CDJE-SIVA</b>
<b>Activité(s) :</b>	<b>016350010101 - Fonctionnement, numérique et vie associative</b>
<b>Centre de coût :</b>	<b>SGSICSJ075</b>

**Les autres articles de la convention restent inchangés.**

Fait à Paris, le 5/3/2024

La DJEPVA

La DINUM

5 mars 2024  
Le chef de département "Incubateur de services numériques"  
Direction interministérielle du numérique

Ishan BHOJWAN,



Pour le directeur de la jeunesse,  
**de l'éducation populaire et de la vie associative**  
Le chef de service,  
adjoint au directeur



Yves BOERO